

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 4 février 2019, à 19 h, présidée par Mme Céline Gagné, mairesse et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers suivants :

Mme Suzanne Jutras, M. Guy Lapointe, M. Daniel Audet, M. Sébastien Alix, M. Jonatan Audet et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

### ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE RÈGLEMENT 349-2019

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présentation du règlement n°349-2019 – règlement modifiant le règlement de zonage n°264-2008-1 afin d'autoriser de nouveaux usages dans la zone M-5
3. Période de questions consacrée aux contribuables intéressés
  - Aucune question

Fin de la consultation publique

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 07.

#### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-021

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est rédigé.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

##### 3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2019

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

**EN CONSÉQUENCE,**

2019-022

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### 4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET/OU DOSSIERS

- Selon le décret des populations de 2019, la population de Lingwick serait de 472.
- La part de la ristourne 2018 attribuée par la Mutuelle des municipalités du Québec au Canton de Lingwick s'élèvera à 732 \$. La municipalité aura ainsi reçu un montant total de 11 770 \$ en ristourne depuis qu'elle est membre admissible.
- Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, qui auront lieu du 11 au 15 février 2019, la mairesse invite les membres du conseil à porter fièrement le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire, symbole de

l'engagement de la communauté à cet égard. Des messages d'encouragement et de persévérance seront acheminés aux futurs finissants de la municipalité de même que sur les médias sociaux.

## 5. RAPPORT DE LA MAIRESSE

- **La mairesse Céline Gagné**
  - Membre d'office de tous les comités municipaux
  - Représentante à la MRC
  - Équipe de développement municipal – gestion du FDT local
  - Équipe de développement du Haut-Saint-François
  - Comité de la route 257
  - Comité de sécurité public MRC
  - Comité des usagers de la fibre optique intermunicipale
  - *Communication Haut-Saint-François (MRC)*

8 janvier atelier du conseil

9 janvier rencontre concernant l'entente intermunicipale pour la route 257

14 janvier séance du conseil

25 janvier rencontre comité FDT à la MRC

28 janvier atelier du conseil

31 janvier rencontre avec Julie Pomerleau projet « Sheds » au belvédère

### Autres

11 janvier rencontre de pompiers volontaires à la caserne de Lingwick

## 6. MEMBRES DU CONSEIL

Responsabilité des élus et liste des réunions auxquelles ils ont assisté en janvier 2019.

- **Le conseiller Guy Lapointe**
  - Remplaçant au conseil des maires
  - *Communication Haut-Saint-François*
  - Comité de *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
  - Municipalité amie des aînés et politique familiale
  - Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
  - Bâtiments municipaux
  - Réseau Biblio de l'Estrie

8 janvier atelier du conseil

9 janvier rencontre concernant l'entente intermunicipale pour la route 257

14 janvier séance du conseil

17 janvier réunion *Régie incendie des rivières*

23 janvier conseil des maires de la MRC

28 janvier atelier du conseil

- **La conseillère Suzanne Jutras**
  - Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel
  - Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
  - *Journal Le Haut-Saint-François*
  - Comité des loisirs de la MRC

8 janvier atelier du conseil

9 janvier rencontre concernant l'entente intermunicipale pour la route 257

14 janvier séance du conseil

15 janvier c.a. du *Journal Le Haut-Saint-François*

16 janvier a.g.a. du comité des loisirs

28 janvier atelier du conseil

- **Le conseiller Jonatan Audet**
  - Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
  - Développement touristique, culture, protection du patrimoine
  - Bâtiments municipaux

28 janvier atelier du conseil

31 janvier rencontre avec Julie Pomerleau projet « Sheds » au belvédère

- **Le conseiller Sébastien Alix**
  - Comité consultatif d'urbanisme

- Environnement, protection des milieux naturels
- Voirie, équipements mécanisés et bâtiments
- Comité consultatif de développement – développement économique
- Lutte à la pollution lumineuse (*réserve du ciel étoilé*)

8 janvier atelier du conseil

9 janvier rencontre concernant l'entente intermunicipale pour la route 257

14 janvier séance du conseil

28 janvier atelier du conseil

- **Le conseiller Daniel Audet**

- Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel
- Développement touristique, culture, protection du patrimoine
- Environnement, protection des milieux naturels
- Comité consultatif en développement – développement économique

8 janvier atelier du conseil

9 janvier rencontre concernant l'entente intermunicipale pour la route 257

14 janvier séance du conseil

28 janvier atelier du conseil

31 janvier rencontre avec Julie Pomerleau projet « Sheds » au belvédère

- **Le conseiller Martin Loubier**

- Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
- Voirie, équipements mécanisés et bâtiments

8 janvier atelier du conseil

14 janvier séance du conseil

17 janvier réunion *Régie incendie des rivières*

28 janvier atelier du conseil

Rencontre au garage au cours du mois

## **7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **7.1 COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU) – NOMINATIONS**

**ATTENDU QUE** le mandat des membres du CCU dont les numéros de sièges sont pairs se terminait le 31 décembre 2018;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2019-023**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE les membres suivants renouvellent leur mandat sur le CCU du canton de Lingwick, pour un mandat de deux ans qui se terminera le 31 décembre 2020 :

Siège #2 : Mario Tardif

Siège #4 : Mathieu Labrie

Siège #6 : Catherine Bouffard

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER**

La mairesse suggère d'ajouter un point dans les sujets divers : remerciement aux membres sortant du CCU.

### **7.2 POSTE PERMANENT – FERNANDO ROSAS (INSPECTEUR EN BÂTIMENT)**

**ATTENDU QUE** selon la résolution n° 2018-210, suite à la période de probation de 4 mois, M. Fernando Rosas devient employé permanent au poste d'inspecteur en bâtiment, si celui-ci convient à l'emploi;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2018-024**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU que la municipalité accorde un contrat de travail permanent à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement à Monsieur Fernando Rosas. Les conditions du contrat sont celles prévues à la résolution n°2018-210 et au contrat d'embauche.

Ce contrat sera valide jusqu'au 31 décembre 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.3 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

**2019-025**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU Mme Suzanne Jutras, conseillère au siège n° 4, soit nommée mairesse suppléante pour les mois de mars, avril, mai et juin 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.4 CONGÉS AUTORISÉS À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**2019-026**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU que Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est autorisée à prendre 4 jours de congés, soit du 18 au 21 mars 2019. Mme Suzanne Blais, commis de bureau sera présente les 19 et 21 mars. Le bureau sera fermé le lundi 18 et le mercredi 20 mars 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.5 LOI SUR L'ENREGISTREMENT DES ARMES À FEU – DEMANDE DE RÉVISION**

**CONSIDÉRANT QUE** la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restrictions du Québec est entrée en vigueur le 29 janvier 2018 en précisant que les armes à feu devaient être inscrites au registre au plus tard à la fin janvier 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** l'implantation de ce registre (\$17 millions pour la mise en place et \$5 millions annuellement pour l'exploitation) n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires honnêtes possèdent les permis fédéraux requis pour la possession et l'acquisition d'armes à feu, mais que les criminels se procurent des armes sur le marché noir;

**CONSIDÉRANT QUE** la loi, tel que rédigée actuellement, ne convient pas à la réalité de toutes les régions du Québec et de même qu'à toutes les situations personnelles;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet SIAF risque de connaître le même sort que le registre canadien des armes à feu (qui est passé de \$2 millions à \$2 milliards), vu les faibles résultats jusqu'à maintenant;

**CONSIDÉRANT QUE** l'abandon du registre libérerait des sommes importantes qui pourraient être beaucoup mieux utilisées en établissement, par exemple, les caractéristiques des personnes qui pourraient avoir de graves problèmes de personnalité et de santé mentale et ainsi prévenir les gestes graves et regrettables portant atteinte à la sécurité et à la vie des gens;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2019-027**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU

**QUE** le Canton de Lingwick demande à son député provincial, à la ministre de la Sécurité publique et au premier ministre du Québec, de faire marche arrière concernant la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction;

**QUE** le conseil municipal exprime sa solidarité avec les chasseurs, les tireurs sportifs, les collectionneurs et les citoyens qui jugent ce registre inefficace et qui amène un faux sentiment de sécurité à la population;

**QUE** le conseil demande au gouvernement du Québec de soutenir concrètement les initiatives contre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales et qu'il accentue les mesures de contrôle afin d'enrayer le marché au noir;

**QUE** le conseil propose au gouvernement du Québec d'utiliser les argents prévus pour l'administration du registre des armes à feu à la prévention des crimes en apportant, entre autre, un meilleur soutien aux victimes de violence qui dénoncent leur agresseur, aux personnes signalant des individus au

comportement douteux pour la sécurité et la vie d'autrui et pour fournir une aide psychologique adéquate aux personnes ainsi dénoncées;

**QU'**une copie de cette résolution soit acheminée au premier ministre du Québec, Monsieur François Legault, à la ministre de la Sécurité publique du Québec, Madame Geneviève Guilbault, au député de Mégantic, Monsieur François Jacques, à la MRC du Haut-Saint-François et à toutes ses municipalités.

**RÉSOLUTION REJETÉE**

**2 POUR / 4 CONTRE**

**7.6 CONTRAT DE SERVICE – PHOTOCOPIEUR**

**2019-028**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de renouveler le contrat de service d'entretien du photocopieur Minolta Bizhub 363 auprès de 9042-6909 Québec inc. (La Cartoucherie) pour la période du 15 janvier 2019 au 15 janvier 2020 au coût de 654,75 \$ plus taxes pour les 25 000 premières copies. Les copies excédentaires seront facturées à 0,02468 \$ chacune.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.7 DEMANDE D'APPUI FINANCIER – JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES 2019**

**2019-029**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU de contribuer financièrement à la réalisation du projet photographique visant l'acceptation du corps tel qu'il est. Le vernissage photos aura lieu le vendredi 8 mars 2019, afin de souligner la Journée internationale des femmes 2019. Le montant de la contribution est de 50 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.8 INFOTECH – BANQUE D'HEURES**

**2019-030**

LES MEMBRES DU CONSEIL SONT TOUS PRÉSENTS, CONSENTENT À LA PRISE DE DÉCISION ET ACCEPTENT L'AJOUT DE CE POINT QUI IMPLIQUE PEU DE DOCUMENTATION.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU que le Canton de Lingwick procède à l'achat d'une banque de 14 heures au montant de 1 120,00 \$ plus taxes auprès de la compagnie Infotech afin d'offrir un support professionnel pour le logiciel de comptabilité et de gestion SYGEM. Ce contrat ne comporte aucune date d'échéance pour l'épuisement des heures.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.9 ENGAGEMENT DE CRÉDITS**

**ATTENDU QU'** il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

**ATTENDU QUE** les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2019;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2019-031**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-après pour la période de février 2019;

<b>Engagement de crédits</b>	
<b>Administration</b>	
Contrat suivi installation septique	90 \$
Papeterie	150 \$
« Hommage aux bénévoles » du CAB	35 \$
<b>Total administration</b>	<b>275 \$</b>

<b>Voirie – réseau routier</b>	
Filtres air camion (2 gros et 2 petits)	265 \$
Baril huile différentiel	380 \$
Peinture, élastiques, pulvérisateur	115 \$
<b>Total voirie – réseau routier</b>	<b>760 \$</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>1 035 \$</b>

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.10 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière a acheminé aux membres du conseil un rapport provisoire de l'état des activités de fonctionnement au 31 décembre 2018. Les résultats de 2018 seront officiels et déposés suite à la réception du rapport financier préparé par les vérificateurs.

**7.11 ADOPTION DES COMPTES POUR LA SUITE DU MOIS JANVIER 2019 ET DES COMPTES COURANTS**

N° chèque	Nom	Description	Montant
19077	Services cartes Desjardins	Publiposte, encre	147,00 \$
19078	Hydro-Québec	Éclairage de rues	234,55 \$
19079	Bell Canada	Ligne fax	82,19 \$
19080	Bell Canada	Ligne garage	81,95 \$
19081	Pierre Chouinard & Fils	Diésel	4 336,85 \$
19082	Magasin général Morin	Timbre, crème, quinc.	123,60 \$
19083	Pétroles Sherbrooke	Huile chauffage garage	1 193,66 \$
19084	JN Denis inc.	Urée, gants	186,27 \$
19085	MRC du Haut-St-François	Q-P 2019, orthoph., CCU	41 081,62 \$
19086	Quinc. N.S. Girard	Pelles, nettoyant, quinc.	148,90 \$
19087	Transp. Personnes du HSF	Cotisation 2019	3 426,00 \$
19088	Centre services biblio Estrie	Cotisation 2019	2 127,31 \$
19089	Journal le Haut-St-François	Cotisation 2019	517,20 \$
19090	ADMQ	Cotisation 2019	532,33 \$
19091	Les Gais Lurons	Aide financière 2019	250,00 \$
19092	Vivaco groupe coop.	Gants	21,82 \$
19093	TGS Industriel inc.	Location annuelle, bec	349,36 \$
19094	Céline Gagné	Frais de déplacement	34,30 \$
19095	Ressort Robert	Lumière	37,65 \$
19096	Centre agricole Expert	Réparation peigne c. 2014	31,76 \$
19097	Guy Lapointe	Frais de déplacement	34,30 \$
19098	Valoris - Régie HSF/Sherb.	Enfouissement	2 315,03 \$
19099	Casey Sylvester	Frais déplacement + cell.	218,94 \$
19100	Axon	Téléphone, wi-fi	77,62 \$
19101	Telus	Site web	11,67 \$
19102	Pascal Sévigny	Frais déplacement + cell.	218,55 \$
19103	J-M Laroche ent.-élect.	Lumières rues et escalier	1 559,24 \$
19104	Régie incendie des rivières	Quote-part 2019 1 de 4	12 468,00 \$
19105	Alexandre Latulippe	Prime pour vêtement	96,54 \$
19106	Service san. D. Fortier	Cueillette mat. résiduelles	4 381,02 \$
19107	Suzanne Jutras	Frais de déplacement	31,85 \$
19108	Alsco corp.	Buanderie	160,63 \$
<b>Total des chèques :</b>			<b>76 517,71 \$</b>
17/01	Salaires incl. chèques	4 employés	2 546,82 \$
24/01	Salaires incl. chèques	5 employés	2 787,37 \$
31/01	Salaires incl. chèques	4 employés	2 546,82 \$
04/02	Martin Loubier	Rémunération élu	170,06 \$
04/02	Guy Lapointe	Rémunération élu	381,60 \$
04/02	Sébastien Alix	Rémunération élu	342,06 \$
04/02	Daniel Audet	Rémunération élu	375,93 \$

04/02	Jonatan Audet	Rémunération élu	274,25 \$
04/02	Céline Gagné	Rémunération élu	601,19 \$
04/02	Suzanne Jutras	Rémunération élu	342,06 \$
<b>Total :</b>			<b>86 885,87 \$</b>

2019-032

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Audet

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 86 885,87 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Certificat de crédit numéro 2019-02-01**

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au montant total de 86 885,87 \$.

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Remerciements pour l'installation d'une lumière près de l'escalier extérieur du centre municipal et pour l'utilisation gratuite du photocopieur par les organismes locaux.

**9. PAUSE SANTÉ**

De 19 h 35 à 19 h 44

**10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**10.1 ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE**

**ATTENDU QUE** les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal du Canton de Lingwick reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

**ATTENDU QUE** cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

**ATTENDU QUE** les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

**Pour ces motifs,**

2019-033

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Mme Josée Bolduc, coordonnatrice municipale de sécurité civile soit adopté;

QUE Mme Suzanne Blais soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## **11. VOIRIE**

### **11.1 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 237 559 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

**POUR CES MOTIFS,**

**2019-034**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE la municipalité du Canton de Lingwick informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **11.2 BALAYAGE DE RUES**

**2019-035**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Audet

ET RÉSOLU de retenir les services de l'entreprise SC Classique pour le balayage de rues, au tarif fixe de 2 660 \$ incluant les frais de transport aller-retour Stornoway - Lingwick, plus les taxes applicables. Les travaux en extra seront au tarif de 135,00 \$ l'heure plus les taxes applicables.

Nous demanderons à l'entrepreneur d'ajouter de l'humidité, afin de réduire la poussière.

Les travaux seront exécutés sur les parties pavées des chemins suivants (travaux inclus au tarif fixe) :

- chemin Fontainebleau : de la route 108 jusqu'au garage municipal
- route 257 vers Scotstown : de la route 108 jusqu'à la fin de la partie asphaltée;
- route 257 vers Weedon : de la route 108 jusqu'au bâtiment de Bell Canada
- cour du centre communautaire et rue de l'église
- à l'intersection du rang des Pointes et de la route 257
- chemin du Belvédère

La date limite pour l'exécution des travaux est le 17 mai 2019.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## **12. HYGIÈNE DU MILIEU**

### **13. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

#### **13.1 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N°349-2019 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°264-2008-1 AFIN D'AUTORISER DE NOUVEAUX USAGES DANS LA ZONE M-5**

**ATTENDU QU'** il y a en vigueur sur le territoire du Canton un règlement de zonage, qu'il a été adopté par le règlement 264-2008-1 et qu'il est intitulé : « Règlement de zonage »;

**ATTENDU QUE** le paragraphe 1 du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 113 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet de classer les constructions et les usages ainsi que de diviser le territoire de la municipalité en zones;

**ATTENDU QUE** le paragraphe 3 du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 113 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet de spécifier pour chaque zone, les constructions ou les usages qui sont autorisés et ceux qui sont prohibés;



**ATTENDU QUE** le conseil juge maintenant pertinent d'autoriser certains nouveaux usages à l'intérieur de la zone M-5 située dans le périmètre urbain de Sainte-Marguerite;

**ATTENDU QUE** le Canton de Lingwick, sur recommandation du Comité consultatif en urbanisme (CCU) souhaite permettre les usages suivants : « Trifamiliale isolée et multifamiliale isolée », « Habitation mixte » et « Poste d'essence, station-service » dans la zone « M-5 », afin de conserver la vitalité du village, de favoriser le développement économique et l'émergence de commerce de proximité;

**ATTENDU QUE** le Canton est régi par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) et que les articles du Règlement de zonage numéro 264-2008-1 ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de cette loi;

**ATTENDU QU'** un avis de motion pour la présentation du présent règlement a été donné lors de la séance du 14 janvier 2019 par le conseiller Sébastien Alix;

**EN CONSÉQUENCE;**

2019-036

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Alix

ET RÉSOLU QU'il soit par le présent règlement (second projet), décrété et statué comme suit :

**ARTICLE 1**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante

**ARTICLE 2**

Le présent règlement porte le numéro 349-2019 et peut être cité sous le titre « Règlement modifiant le Règlement de zonage 264-2008-1, afin d'ajouter des usages à l'intérieur de la zone M-5 ».

**ARTICLE 3**

La grille des spécifications faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 264-2008-1 est modifiée par :

- l'ajout des usages suivants à l'intérieur de la zone « M-5 » :

« *HABITATION*

- *H-5 : Trifamiliale isolée et multifamiliale isolée*
- *H-8 : Habitation mixte*

*COMMERCES ET SERVICE*

- *C-4 : Poste d'essence, station-service »*

**ARTICLE 4**

Le présent règlement fait partie intégrante du Règlement de zonage numéro 264-2008-1 qu'il modifie.

**ARTICLE 3**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**14 LOISIRS ET CULTURE**

**14.1 MARCHÉ PUBLIC DE LA PETITE ÉCOLE – AUTORISATION À VENDRE DE L'ALCOOL**

LE CONSEILLER DANIEL AUDET, ÉTANT L'UNE DES ADMINISTRATEUR DU *MARCHÉ PUBLIC DE LA PETITE ÉCOLE* ET LE CONSEILLER SÉBASTIEN ALIX ÉTANT L'UN DES PRODUCTEURS DU MARCHÉ DÉCLARENT LEUR INTÉRÊT ET SE RETIRENT DES DÉLIBÉRATIONS ET DU VOTE.

**ATTENDU QUE** l'organisme le *Marché public de la petite école* souhaite déposer auprès de la Régie des alcools, des courses et des

jeux du Québec une demande de permis pour vendre des boissons alcoolisées lors de son marché public du vendredi;

**ATTENDU QUE** l'événement se déroule à l'extérieur, que le bar sera installé sur un terrain de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2019-037**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU

QUE la municipalité autorise l'organisme le *Marché public de la petite école* à vendre de la boisson alcoolisée, sur le terrain de la municipalité situé face au 68, route 108, dans le cadre de l'activité le marché public et son petit pub aux dates suivantes : le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019 et tous les vendredis à compter du 7 juin jusqu'au 6 septembre 2019 inclusivement. L'autorisation est valide à la condition qu'un permis délivré par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec soit obtenu;

QUE l'approbation de la municipalité est donnée pour l'utilisation du terrain et des infrastructures situés à cet endroit.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**15 CORRESPONDANCE DU MAIRE / SECRÉTAIRE**

La liste de la correspondance reçue est déposée.

**16 SUJETS DIVERS**

**REMERCIEMENTS AUX MEMBRES SORTANT DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)**

**2019-038**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'acheminer une lettre de remerciements aux membres sortant du CCU, M. Alain Rousseau et M. Alex Duquette, en reconnaissance de leur participation au sein de ce comité aux cours des dernières années.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**17 PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Question sur la possibilité d'avoir du recyclage de verre dans la localité.

**18 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2019-039**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 20 h 00.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

**CANTON DE LINGWICK**

Céline Gagné,  
Mairesse

Josée Bolduc,  
Directrice générale secrétaire-trés.